

aux soins des bestiaux, quand il est possible de les choisir, c'est d'être laborieux, propres, matineux, gais par caractère et par sentiment, affectionnés à leurs bestiaux et aux intérêts du maître; il est utile surtout qu'ils sachent lire et écrire, afin de pouvoir tenir note, par exemple, du jour où les femelles ont été saillies et par quel étalon, pour être plus sûr du moment où elles mettront bas, et en rendre compte.

C'est souvent auprès de tels serviteurs, qu'on peut, quand ils ont un peu d'expérience et ne sont pas infestés de préjugés, se flatter de trouver des connaissances pratiques qu'on rencontre rarement dans les livres, pour soigner efficacement les animaux qu'ils gouvernent, il faut les considérer comme les médecins des campagnes.

Ces serviteurs doivent toujours être munis des premiers secours à administrer, et autorisés à continuer leurs soins jusqu'à parfaite guérison, à moins qu'il ne s'agisse d'une opération manuelle qui exige le secours d'un instrument; mais alors il faut recourir au vétérinaire qui ne doit rien prescrire sans avoir consulté et interrogé le serviteur qui a donné les premiers soins à l'animal malade.

La propreté de l'habitation des animaux doit être encore un article de leur surveillance: une fois que les animaux en sont dehors pour aller paître ou labourer, il faut ouvrir portes et fenêtres, saisir ce moment pour la nettoyer, pour enlever la vieille litière et en substituer une nouvelle, afin que toujours ils soient mollement couchés; d'ailleurs cette litière décompose l'air par son trop long séjour dans l'étable, rend la demeure malsaine, suffocante, et occasionne une si grande chaleur, qu'elle devient sensible aux jambes et aux pieds sur cette accumulation de fumier, en sorte qu'on pourrait dire, par exemple, des moutons ainsi négligés, qu'on les élève sur couches.

Persuadé que l'amélioration des races de nos animaux qui se manifeste depuis quelques années dépend entièrement de l'action prise à ce sujet par les sociétés d'agriculture, nous faisons des vœux pour que ces sociétés s'occupent d'échauffer le zèle des cultivateurs sous le rapport du bon entretien et du soin à donner aux bestiaux en accordant des récompenses aux serviteurs de ferme pour leurs bons services sous ce rapport. Ce qui peut être fait à l'exemple d'un grand nombre de sociétés d'agriculture, en France, qui accordent des prix aux serviteurs qui sont reconnus pour avoir demeuré dix ans de suite chez le même cultivateur sans lui avoir donné le moindre sujet de plainte: ce qui prouve qu'il est d'une probité à toute épreuve; qu'il est soigneux de ses bestiaux: qu'il ne les maltraite point; qu'il les conduit de manière à ce qu'ils ne nuisent pas aux cultures; qu'il est économe de fourrages, qu'il ne néglige rien pour les conserver; qu'il dirige avec intelligence le soin de ses animaux; qu'il laboure bien et se fait remarquer par sa diligence à donner des différentes façons aux terres; qu'il est adroit à faire écouler l'eau des champs par le moyen de drainage et des égouts; qu'il a soin de recurer les étables, et qu'il ne laisse point brûler les fumiers au soleil, mais les recouvre après les avoir arrangés sur les tas chaque semaine au moins.

Tous ces détails supposent des connaissances prévalables. Il serait facile aux cultivateurs et aux fermiers de les procurer à leurs enfants, si ces cultivateurs ou fermiers pouvaient se convaincre de leur utilité dans une foule de circonstances pour l'intérêt de l'exploitation. Il suffirait d'en envoyer un ou deux passer une couple d'années soit aux écoles d'agriculture, soit aux écoles vétérinaires. Là, ces enfants prendraient de bonne heure des notions agricoles, con-

traieraient du goût pour les différents travaux qu'exige la culture, de même que pour les belles races d'animaux; et sentiraient tous les avantages des prairies artificielles. De retour dans leurs foyers, et appelés à succéder à l'emploi de leur père, ils seraient plus en état de choisir, guider et surveiller les travaux de la ferme, de mettre à profit les conseils et les pratiques puisés aux écoles d'agriculture et vétérinaires. N'est-il pas étonnant, que dans la Province de Québec, où la population agricole est plus de 1,191,500, où le nombre des cultivateurs est plus de 160,000, nos écoles d'agriculture et vétérinaires ne soient pas plus fréquentées: c'est à peine si toutes ces écoles réunies comptent 60 élèves. C'est une insouciance impardonnable de la part des cultivateurs, et cette insouciance nous la devons à l'esprit de routine qui règne en maître dans nos campagnes; nous la devons aussi cette insouciance des intérêts agricoles à l'apathie de ceux qui étaient instruits, se croient les bras au lieu d'essayer à combattre par tous les moyens possibles cette routine qui ralentit les progrès de l'agriculture dans notre pays.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Dans un temps où les persécutions religieuses se font le plus vivement sentir dans tous les pays, où les droits les plus sacrés du catholicisme sont méprisés et foulés aux pieds, il importe que nous recourrions à la source de toute vérité pour y puiser des paroles de lumière et de consolation; ce sera toujours avec la plus vive satisfaction, nous en avons la certitude, que nos lecteurs liront les belles allocutions que le vénérable captif du Vatican, Pie IX, adresse à ses enfants, à la catholicité toute entière, dont il est le premier représentant. Nous reproduisons aujourd'hui le discours adressé par notre Saint-Père aux pèlerins bretons conduits par M. l'abbé Moral, vicaire général de Nantes. Ce pieux abbé ayant terminé l'adresse des Bretons, en témoignant à Pie IX la soumission à tous les enseignements du Saint-Siège, le Saint-Père a répondu:

« Que de consolations Dieu nous envoie au milieu même des tristes événements qui nous assaillent! Quel bonheur des de voir s'accroître de jour en jour les phalanges de la grande armée qui doit soutenir les droits de l'Église contre ses adversaires! C'est là vraiment une grande consolation pour moi et pour tous les bons.

« L'armée, qui a été placée par l'ordre de Dieu sous mon commandement, ne porte pas entre ses mains des instruments fratrioïdes et matériels de guerre; elle n'a d'autres armes et d'autres soutiens que la parole, l'exemple et la prière. Munis de ces armes, soutenus de la sorte, marchons toujours en avant: Dieu est avec nous. Nous ne vicierions jamais à un accord avec l'adversaire, parce que la lumière et les ténèbres, Jésus Christ et Bélial, la vérité et l'erreur ne pourront jamais s'entendre. Ce n'est pas là le cas de la parabole de Jésus Christ, dans laquelle il s'agit d'un roi qui déclare la guerre à ses ennemis, et qui s'aperçoit trop tard que ses forces restreintes ne sont peut-être pas suffisantes pour se mesurer avec celles de ses adversaires. Ce roi se vit alors contraint de lui envoyer un parlementaire pour traiter de la paix: *Legationem mittens rogavit eum quæ pacis sunt.* C'est à nous, au contraire, qu'on est venu, et on nous a fait des propositions et des exhortations à la paix. Nous avons reçu des émissaires officiels et des émissaires officieux. Mais la paix ne peut se conclure avec ceux qui s'obstinent toujours à suivre la même voie funeste.